

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2021



N° 82/2021

Le 16 décembre deux mil vingt et un à 19 Heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée, à la Salle des Fêtes, sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 9 décembre 2021.

**PRESENTS** : M. Desmedt, Maire ; Mmes Bonnet, Brunet, Bourgoïn, MM. Dubouil, Bourgeteau, Adjoints ; Mmes Dollez, Delamarre, Trézel, M. Hamot, Mme Fernandes, M. Aubry, Mmes Coulon, Flagothier, MM. Rousseau, Lenoble, Mme Barre et M. Matron, formant la majorité des membres en exercice.

**ABSENTS REPRÉSENTÉS** : M. Convers par M. Dubouil, Mme Desmedt par M. Desmedt, M. Choquet par Mme Dollez, M. Rauzier par M. Desmedt, M. Moonen par M. Dubouil, Mme Delormel par Mme Brunet, M. Berthelot par M. Bourgeteau, Mme Konan par Mme Brunet, Mme Vigne par Mme Barre

**ABSENT EXCUSÉ** : M. Kwak.

Madame Colette DOLLEZ a été désignée par le Conseil Municipal, secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 28  
Nombre de membres présents : 18  
Nombre de suffrages exprimés : 27  
Votes Pour : 27  
Votes Contre : 0  
Abstentions : 0

**OBJET** : Admissions en non-valeur.

Le Conseil Municipal,

Vu la Commission de Finances en date du 8 décembre 2021,

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

**DÉCIDE** d'admettre en non-valeur les recettes impayées pour un montant de 2 377.21 €.

Pour copie conforme.



**Frans DESMEDT**  
Maire de St Just-en-Chaussée  
Conseiller Départemental de l'Oise